

Fig.1

ELASTOMERE
Validité
10 ans

Usage interdit pour les
installations de gaz de
réseaux ou GPL en phase
liquide

Application

Utilisable uniquement pour les installations de butane ou de propane en phase gazeuse alimentées à partir de bouteilles ou citernes individuelles.

Le **Flexigaz® BUT PRO** assure le raccordement à un appareil à usage domestique :

- d'un détendeur simple détente butane ou propane, ayant une connexion de sortie mâle M20x1,5 (G) (Fig.1),
- d'un détendeur-déclencheur de 2ème détente, classe 1 ayant une connexion de sortie mâle M20x1,5 (H).

Pour le propane, la longueur du flexible maximale autorisée est de 1,50 mètre.

Dans le cas de raccordement d'appareils autres que les appareils de cuisson domestique, vérifier :

1. la compatibilité des raccords du **Flexigaz® BUT PRO**, de l'appareil et de l'arrivée de gaz ; des adaptateurs seront éventuellement nécessaires,
2. l'adéquation du débit du **Flexigaz® BUT PRO** au débit requis pour l'appareil.

Conception

Le **Flexigaz® BUT PRO** est conforme à la norme NF D 36-112.

Pression maximum d'utilisation : 200 mbar.

Entrée : écrou M20x1,5 (couleur noire).

Sortie : écrou G1/2" (couleur laiton).

Avertissement avant installation

LE NON RESPECT DES INSTRUCTIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT AURA POUR CONSEQUENCE D'EXCLURE LA RESPONSABILITE DU FABRICANT CONCERNANT TOUT DOMMAGE OU SINISTRE QUI POURRAIT INTERVENIR.

Il est important de suivre également les instructions du fabricant de l'appareil auquel il est raccordé, notamment la position et l'orientation des points de raccordements.

Les gaz pressurisés peuvent être dangereux. Le non respect des instructions, une mauvaise installation ou un manque de vérifications peuvent conduire à une explosion ou un incendie et provoquer des dommages, des blessures graves voire le décès.

Le montage, la vérification et la maintenance des installations doivent être effectués par des personnes ayant la compétence nécessaire (éventuellement étant accréditées) en relation avec le type de gaz et la fonction réalisée.

L'installation doit être réalisée, vérifiée, utilisée et entretenue en conformité à la réglementation et les lois en vigueur dans le pays d'installation. En cas de doute, contacter un service compétent.

S'assurer que le détendeur n'ai pas été endommagé durant le stockage et le transport.

S'assurer qu'il n'y ait pas de source d'ignition à proximité.

S'assurer que les robinets de l'appareil d'utilisation soient fermés.

Vérifier que les connexions d'entrée et de sortie du détendeur soient compatibles avec celles de l'installation.

Le **Flexigaz® BUT PRO** ne doit pas être en tension ou torsion.

Toute destruction ou détérioration de tout ou partie du **Flexigaz® BUT-PRO** nécessite son remplacement.

Toute modification du **Flexigaz® BUT PRO** est interdite.

Le **Flexigaz® BUT PRO** ne doit pas être installé

dans des zones où la température dépasse 60°C.

Le raccordement en gaz d'un appareil ne peut comporter qu'un seul tuyau flexible (le raboutage est interdit).

Le **Flexigaz**® BUT PRO doit être remplacé avant la date limite de validité marquée sur ce dernier.

Nota : après chaque démontage, les joints doivent être remplacés :

- joint Clesse P1 selon NF D 36-112 (NF EN 16129) pour l'écrou couleur noire,

- joint Clesse P2 selon NF D 36-112 (NF EN 16129) pour l'écrou couleur laiton.

Ne pas utiliser le **Flexigaz**® BUT-PRO sur les installations de gaz de réseaux ou GPL en phase liquide.

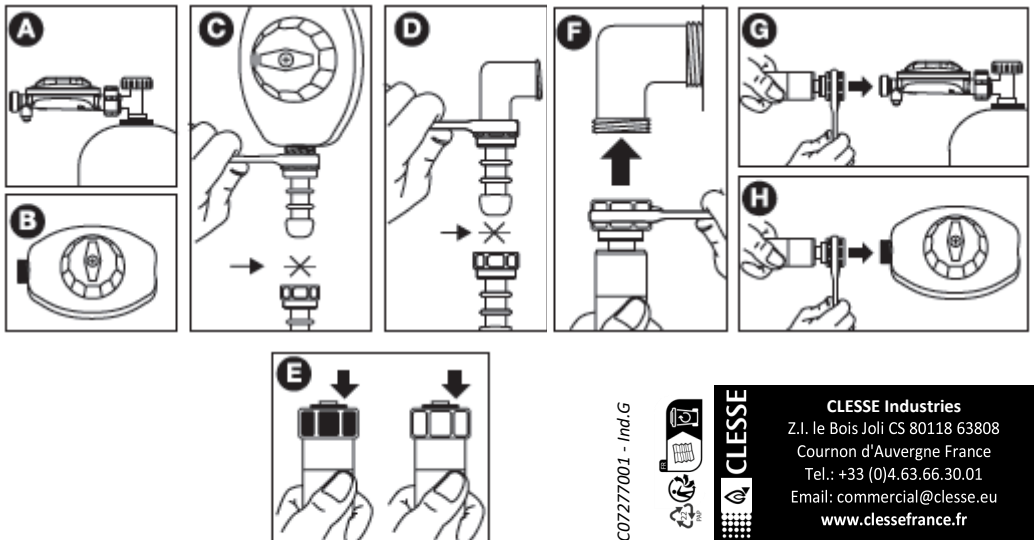
Le **Flexigaz**® BUT PRO de longueur 2 mètres n'est pas compatible avec l'utilisation d'un détendeur propane simple détente équipé d'un dispositif de sécurité suivant les normes NF EN 16129 et NF M 88-781.

Notice à conserver par l'utilisateur.

Installation et mise en service

1. Fermer le robinet de la bouteille (détendeur simple détente) **(A)** ou le détendeur-déclencheur 2ème détente **(B)**.
2. Dans le cas d'anciennes installations possédant un about tétine démontable sur le détendeur-déclencheur **(C)** ou sur l'appareil **(D)**, ce (ou ces) about(s) devront être démontés. Les joints, ou les morceaux de joints, devront être soigneusement retirés.
3. Vérifier que sur chaque écrou du flexible **(E)**, les joints soient bien en place, propres et en bon état, sinon les remplacer.
4. Vérifier sur le détendeur et sur l'appareil, la propreté et le bon état des surfaces d'appui des joints.
5. Visser le flexible d'un côté sur l'appareil **(F)** (écrou couleur laiton) et de l'autre côté sur la connexion de sortie du détendeur **(G ou H)** (écrou couleur noire). Serrer modérément les écrous à l'aide d'une clé (clé Clesse P15 par exemple).
6. Les torsions ou les courbures trop importantes doivent être évitées (le rayon de courbure doit être supérieur à 10 cm).
7. Ouvrir le gaz, vérifier l'étanchéité avec un liquide moussant (aérosol Détecto CLESSE par exemple).

Ne jamais utiliser de flamme pour détecter d'éventuelles fuites.



C07277001 - Ind.G



CLESSE Industries
Z.I. le Bois Joli CS 80118 63808
Cournon d'Auvergne France
Tel.: +33 (0)4.63.66.30.01
Email: commercial@clesse.eu
www.clessefrance.fr